

## AVIS de MARCHÉ

2020\_003

### Enquête auprès des agents sur l'organisation du Parc amazonien de Guyane

#### 1. Pouvoir adjudicateur

**Parc amazonien de Guyane**

1 rue de la canne à sucre,  
97354 Rémire-Montjoly  
Téléphone : 0594 29 12 52  
Télécopie : 0594 29 26 58

#### 2. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

#### 3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Enquête auprès des agents sur l'organisation du Parc amazonien de Guyane

Ce marché consiste à réaliser une enquête auprès d'un échantillon d'agents du Parc amazonien portant sur l'organisation de l'établissement public.

La prestation est décomposée en 4 phases, listées ci-après :

- Phase 1 – Préparation des déplacements sur les différents sites
- Phase 2 – Conduite des entretiens
- Phase 3 – Mise en forme des résultats
- Phase 4 – Participation à la restitution lors d'un séminaire interne du Parc amazonien

Lieu d'exécution principal : Guyane Française.

Le siège du Parc Amazonien de Guyane est implanté à Rémire Montjoly.

La prestation implique des déplacements dans les délégations du PAG : Maroni (les entretiens seront regroupés à Maripasoula bourg), du centre (Saül) et de l'Oyapock (les entretiens seront regroupés à Camopi-bourg).

#### 4. Décomposition de la prestation

Le marché n'est pas alloté au sens des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique 32, au motif qu'il s'agit d'une seule prestation.

#### 5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaire conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :



Code CPV	Libellé CPV
79720000-7	Services d'enquêtes
79414000-9	Services de conseil en gestion des ressources humaines

## 6. Variantes

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

## 7. Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de **4 mois** à compter de la date de notification.

## 8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

## 9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

## 10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

## 11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

## 12. Date limite de réception des offres

**Jeudi 24 septembre 2020 à 18h00 (heure de Guyane)**

## 13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

## 14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

## 15. Procédure de recours

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : [greffe.ta-cayenne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cayenne@juradm.fr)

## 16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG